

COMPTE-RENDU

AG extraordinaire du 26 septembre 2013

Jeudi 26 septembre, 20h30, salle polyvalente, le Cinoch' tenait son Assemblée Générale extraordinaire.

Petite participation d'adhérents mais il s'est quand même trouvé suffisamment de volontés pour continuer à faire vivre l'association.

Le CA a été modifié et le Cinoch' s'est doté d'un nouveau bureau : un président, Vincent Jolys, une trésorière, Elodie Blanchard, et un secrétaire, Denis Martinie.

Armé d'une équipe motivée pour continuer, l'Assemblée Générale a donc pu valider la modification des statuts proposée, l'article 2, permettant d'élargir le champ d'action et les moyens du Cinoch'.

Les problèmes qui ont perturbé ces derniers temps le fonctionnement du Cinoch' sont en voie de résolution. Le futur semble avoir plus de visibilité. Ciné-Plus est désormais passé au matériel numérique, devant ainsi, à brefs délais, permettre un réel choix de films dans une qualité d'image et de son bien supérieure.

Reste à aplanir, mais ce n'est pas rien :

- Les lieux de projections ; Il a été rappelé que si la salle polyvalente de St Sulpice semble désormais hors normes, la commune de la Jonchère est candidate avec sa salle des fêtes de plain-pied, et un conseil municipal motivé ;
- L'établissement d'un calendrier, indispensable pour réserver précisément une salle ;
- Une méthodologie pour permettre aux adhérents de manifester leur choix de films ;

L'assemblée Générale a également décidé d'approfondir la réflexion sur :

- Comment mieux associer les adhérents au fonctionnement ;
- Comment développer des partenariats avec d'autres associations culturelles proches géographiquement ;

Le nouveau bureau s'est fixé de rencontrer au plus vite Cédric Boschage représentant Ciné-Plus, pour mettre à plat toutes les questions évoquées.

Les statuts modifiés et la composition du nouveau bureau seront envoyés incessamment à la préfecture.

L'Assemblée Générale a clos ses travaux à 22h00